

Noïd représentera la Manche aux Jeunes Charrues

Lauréat du tremplin de samedi au Normandy, le groupe de métal avranchinais s'invite aux Vieilles Charrues en juillet. En attendant une sortie CD et une première partie de Sepultura en mai.

« Ont-ils besoin d'un tremplin ? Ils sont pros... » Trop pros ? A cinq minutes de désigner un vainqueur du tremplin manchois des Jeunes Charrues, légère hésitation. « **En même temps, est-ce que donner sa chance à un jeune groupe, ce ne serait pas les envoyer au casse-pipe ?** »

Attablés à l'étage du Normandy, neuf jurés, des professionnels de la musique (Cargö, Vieilles Charrues, Papillons de Nuit, Chauffer dans la noirceur, Art Plume, musiciens...), délibèrent pour désigner le groupe manchois qui jouera cet été au festival des Vieilles Charrues. Chacun attribue des points, de 1 à 4, aux quatre groupes qui ont défilé sur scène samedi soir, devant 600 spectateurs.

Le groupe de métal avranchinais coiffe The Crying Machine d'un cheveu. D'un tout petit point. Noïd a convaincu, quasi à l'unanimité, le jury, pas franchement composé de métalleux... « **Ça envoie** », « **C'est carré** », « **Du bon gros son** », « **Du solide, entre rock et métal** ».

Noïd remporte donc son ticket pour Carhaix cet été, fort de son expérience scénique. Formé en 2001, le groupe affiche pas loin de 100 concerts au compteur, un premier maxi en 2003, un deuxième album deux ans plus tard, un premier album en 2006.

2010 sera-t-elle l'année du quartet manchois ? Ils se produiront en première partie de Sépultura, en mai à l'Omnibus ; ils joueront sur la scène Xavier-Grall des Charrues à la mi-juillet ; et leur deuxième album sortira en septembre. A suivre donc.

Un enregistrement gratos

Les Coutançais de The Crying Machine n'auront pas tout perdu. Ils repartent avec l'enregistrement d'un

quatre titres, offert par Mathieu Fauny, patron d'un nouveau studio d'enregistrement à Percy, charmé. Le côté « vintage » de ce groupe façon années 70, ses longues plages instrumentales, ont séduit de nombreux membres du jury.

Les jeunes Saint-Lois de The Guest ont bien lancé la soirée. « **On a au moins un groupe qui peut aller aux Charrues ! Bonne énergie** ». Mais un bémol fera chavirer le jury. « **Ils ont**

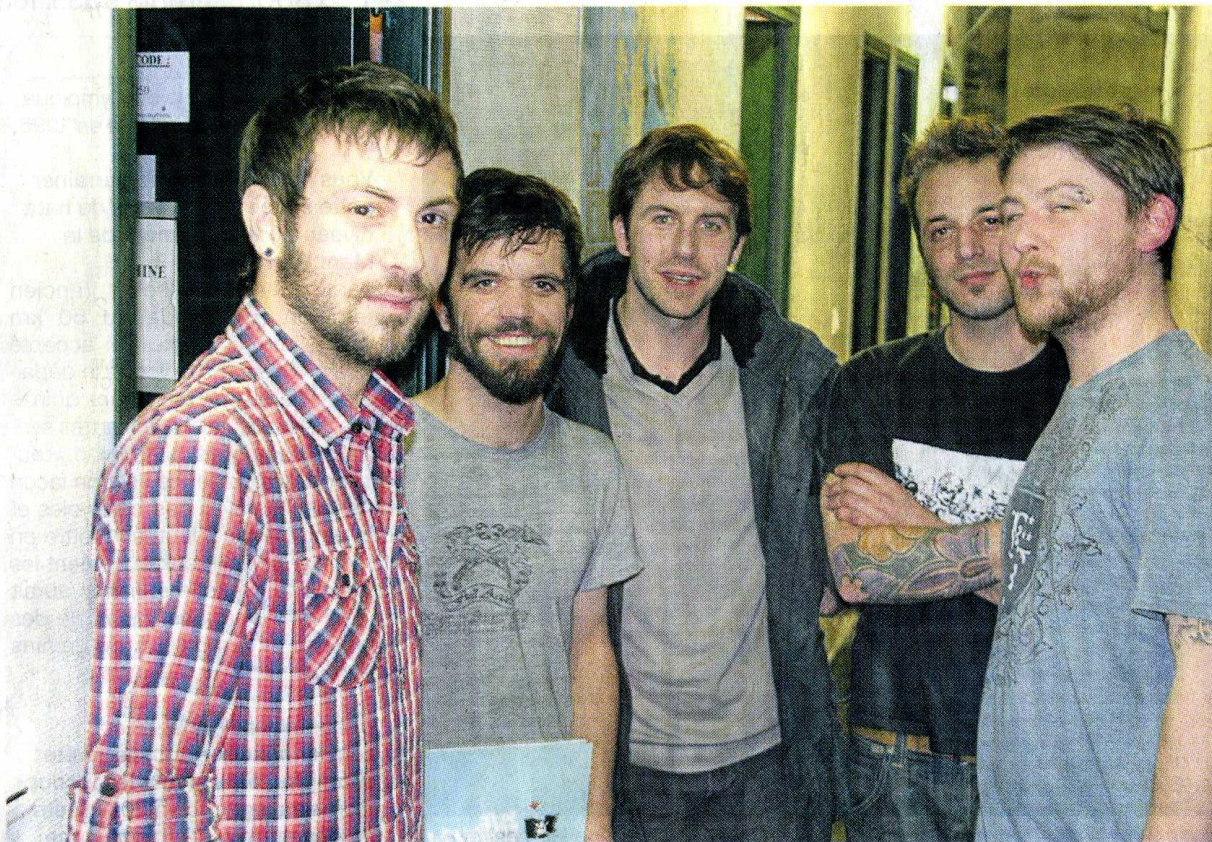
peut-être trop écouté The Foals... » Lady and Tramps a touché par son originalité. « **Ils n'ont pas choisi la simplicité. Ils ont un univers, mais qu'il faudrait peut-être recadré. La clarinette, c'est original, mais elle devrait peut-être être moins présente...** »

Le jury passera à la fin du concert voir les groupes dans les loges. Histoire qu'ils ne repartent pas sans savoir pourquoi ils n'ont pas été choisis

et qu'ils avancent.

A noter pour cette 10^e édition des Jeunes Charrues au Normandy, quinze groupes seulement (comparé à la quarantaine des années précédentes) avaient envoyé une démo. La victoire d'I' Arkle, groupe saint-lois l'an dernier aux Vieilles Charrues, n'a visiblement pas fait d'émules.

Nadine BOURSIER.



Le groupe Noïd a gagné un passage au festival des Vieilles Charrues, mais aussi une formation sur les droits de la musique et une résidence. Ici en compagnie d'Yves Colin, du festival des Vieilles Charrues (au milieu).